

Appel à candidatures ouvert : Organisations d'appui à l'entrepreneuriat pour le programme de pré accélération CATAL1.5°T en Afrique de l'Ouest (Phase 1) 2024-2025

Ce document décrit la procédure de demande de subventions pour les OSE dans le cadre du programme de pré accélération CATAL1.5°T pour l'Afrique de l'Ouest (phase 1).

Ce programme est parrainé par l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), mais tous les titres de propriété intellectuelle et les intérêts des documents produits reviennent à la Fondation internationale Climate-KIC.

**Date limite : 2 avril, 2024 (12.00 CET) Date
de publication : 4 mars, 2024**

Contact téléphonique : catalist@climate-kic.org

Contenu

Contenu	2
Vue d'ensemble	3
Historique du projet	3
Structure du projet	3
Objectifs de l'appel	4
Champ d'application de l'appel	5
Activités de pré-accélération CATAL1.5 ^o T	5
Objectifs attendus des OEN	6
Rapports attendus de l'OCSE	7
Calendrier des appels	9
Critères d'éligibilité	9
Financement et niveau de financement	10
Admissibilité des coûts	10
Versement de la subvention	11
Comment poser sa candidature	12
Soumission	12
Langue de la soumission	12
Date limite de soumission	12
Procédure d'examen, de notification et de plainte	12
Processus d'examen	13
Liste de contrôle des critères d'éligibilité	13
Système de notation	14
Critères d'évaluation	14
Communication des décisions	18
Diligence raisonnable	18
Plaintes	19
Utilisation des données	20
Données	
Confidentialité	20

Vue d'ensemble

Contexte du projet

L'[initiative CATALIST 1.5°](#) est financée conjointement par le Fonds vert pour le climat (GCF) et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). L'initiative est mise en œuvre par la Fondation internationale Climate-KIC (CKIC) et la Coopération allemande au développement (GIZ) en partenariat avec *Investisseurs & Partenaires Entrepreneurs & Développement* (IPED) en Afrique de l'Ouest et l'*Instituto Tecnológico y de Estudios de Monterrey* (TEC) en Amérique latine. L'objectif de cette initiative est de soutenir les petites entreprises ayant un fort potentiel d'atténuation du changement climatique, appelées "climate ventures", et de soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux par le renforcement des capacités des organisations de soutien à l'entrepreneuriat (OSE).

L'initiative propose des programmes régionaux de soutien aux entreprises en phase de pré-accélération et d'accélération, dans deux régions : Amérique latine et Afrique de l'Ouest, où les obstacles à l'assistance technique et au financement initial sont importants pour les entreprises en phase de démarrage.

L'objectif de l'initiative CATAL1.5°T est de constituer un portefeuille de micro et petites entreprises offrant des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les domaines suivants :

- Accès à l'énergie et production d'électricité
- Transports à faibles émissions
- Bâtiments, villes, industries et appareils
- Sylviculture et utilisation des sols

L'objectif de chaque initiative régionale CATAL1.5°T est de déclencher des investissements en capital-risque dans les start-ups et les jeunes entreprises ayant le plus grand impact sur l'atténuation du changement climatique et le plus grand potentiel de croissance. Chaque initiative régionale soutiendra (i) les entreprises climatiques par le biais de pré-accélérateurs (phase 1 et phase 2), d'accélérateurs, (ii) d'organisations de soutien à l'entrepreneuriat (ESO) ; et (iii) de sociétés de capital-risque et d'autres investisseurs. En outre, afin d'encourager les entrepreneurs potentiels à développer des idées précoces pour des entreprises climatiques, le CKIC organisera des "Climathons" - des événements uniques de création de communautés et d'idéation.

Le présent appel à candidatures porte sur le pré accélérateur (phase 1) dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Structure du projet

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, l'initiative CATAL1.5°T identifiera, sélectionnera et renforcera les capacités des OSE régionaux et des entreprises axées sur le climat, par le

biais d'un programme de renforcement des capacités, de Climathons, d'un pré-accélérateur et d'un programme d'accélérateur. L'initiative est structurée comme suit :

1. **Sélection des OSE, diagnostic et renforcement des capacités** : sélection d'OSE locaux dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest afin de renforcer leurs capacités sur quatre thèmes principaux, appelés thèmes consultatifs sur le climat et comprenant **l'évaluation de l'impact de l'atténuation du climat, le changement de paradigme et le potentiel de transformation du système, l'adaptation et la résilience, ainsi que l'égalité des sexes et la diversité**. Ensuite, avec le soutien de CKIC, les OSE formés délivreront différents modules liés au climat et aux affaires à des entreprises climatiques sélectionnées au cours de la phase 1 du pré-accélérateur.
2. **Climathons** : Des hackathons climatiques organisés par les partenaires locaux du CKIC (qui seront sélectionnés dans le cadre de ce projet par le biais d'un autre appel) visant à définir les défis climatiques locaux et à activer les citoyens (fondateurs en début de carrière) pour l'action climatique. Nous prévoyons jusqu'à 24 Climathons en 3 ans dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest.
3. **Programme de pré accélération** : Structuré en deux phases, la phase 1 mise en œuvre par le CKIC avec des OSE locaux sélectionnés à partir de cet appel ouvert, et la phase 2 mise en œuvre par la GIZ, l'objectif est de sélectionner et de soutenir les entreprises climatiques en phase de pré-amorçage pour développer des solutions climatiques (MVP) et pénétrer les marchés locaux/régionaux. **Nous prévoyons d'intégrer 80 entreprises dans la phase 1 (40 par cohorte), dont 60 (30 par cohorte) passeront à la phase 2 sur une période de 3 ans.** La phase 2 sera mise en œuvre par un contractant tiers, gérée et dirigée par la GIZ. Nous prévoyons de mener le pré-accélérateur sur deux cohortes, une première en 2024 et une seconde en 2025.
4. **Programme d'accélération** : Soutenir les entreprises climatiques en phase d'amorçage et de croissance pour qu'elles soient prêtes aux investissements et à faire évoluer 30 entreprises sur une période de trois ans. Le programme est mis en œuvre par l'IPED sur une base continue.

Objectifs de l'appel

L'objectif de l'appel est de sélectionner un certain nombre d'organisations de soutien aux entrepreneurs (OSE) pour planifier, organiser et mettre en œuvre la phase 1 du programme de pré accélération au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Au cours de la phase 1, les OSE locaux sélectionnés lanceront un appel à candidatures pour les innovateurs climatiques dans les 8 pays mentionnés ci-dessus et, avec le CKIC, sélectionneront les entreprises qui rejoindront le pré-accélérateur. Dans le cadre d'un processus de cocréation, les OSE locaux et le CKIC concevront le programme du pré-accélérateur avant de le proposer aux entreprises. Après la phase 1, les start-ups retenues passeront ensuite à la phase 2 du programme de pré-accélérateur, où elles recevront une formation et un soutien supplémentaires pour continuer à peaufiner leurs modèles d'entreprise durables et leur proposition de valeur, pour affiner leur proposition d'impact climatique et social, et pour bénéficier d'un mentorat et d'un soutien financier étendus. Veuillez noter que la phase 2 est gérée par la GIZ par l'intermédiaire d'un contractant externe et

ne sera pas mise en œuvre par les OSE sélectionnés dans le cadre de cet appel. L'aide financière à l'entreprise n'interviendra qu'au cours de la phase 2 et sera gérée par la GIZ et l'IPED.

Avant le lancement de l'appel à candidatures et comme première étape de la mise en œuvre du projet, les organisations sélectionnées recevront des formations de développement des capacités du CKIC sur les modules de conseil climatique et des conseils sur les modules commerciaux pour le programme de pré accélération. **Les modules de conseil sur le climat sont les suivants**

1. **Impact sur le climat**
2. **Changement de paradigme et transformation des systèmes**
3. **Adaptation et résilience**
4. **Climat et intégration de la dimension de genre.**

En outre, la CKIC fournira un contenu éducatif centre sur les axes commerciaux des start-ups à inclure dans le programme, complétant ainsi une partie du contenu existant des OSE.

Sur la base du matériel d'apprentissage produit par le CKIC, une série de sessions virtuelles de groupe (et éventuellement des sessions en personne, si possible) seront organisées pour renforcer les capacités des OSE locales.

La section suivante détaille le champ d'application de l'appel et décrit les activités qui devraient être menées dans le cadre de la phase 1 du pré accélérateur par les OSE.

Champ d'application de l'appel

CATAL1.5T Pre- Activités de l'accélérateur

La phase 1 du programme de pré-accélération fournira une assistance technique à au moins 40 entreprises climatiques en phase de pré-amorçage pour une période de 3 à 4 mois par cohorte. La phase 1 consistera en un mélange de formations en ligne et de sessions de mentorat et mènera à la phase 2, au cours de laquelle les start-ups pourront accéder à un soutien financier. Au cours de la phase 1 du programme, les OSE s'engageront à :

Sélectionner et intégrer les start-ups au programme

Au cours de la phase 1 du pré accélérateur, les OSE locaux seront chargés de lancer un appel ouvert aux start-ups locales pour qu'elles rejoignent le programme de pré accélérateur CATAL1.5T. Avec le soutien du CKIC, les OSE dirigeront la phase de candidature, le processus de sélection et l'intégration des start-ups dans le pré accélérateur. Les OSE doivent s'assurer que les start-ups participent à toutes les sessions de formation (en ligne et en personne, le cas échéant), qu'elles s'engagent dans toutes les activités prévues pour la phase 1 et qu'elles passent avec succès à la phase 2 du pré accélérateur.

Organiser et diriger des sessions de formation en ligne (ou en personne) for Ventures

La partie centrale de la phase 1 est la fourniture de formations aux start-ups couvrant les sujets relatifs à l'impact climatique sur lesquels les OSE seront formés par le CKIC, avant le lancement du Pré-accélérateur, et des modules commerciaux de base dans le cadre du programme du Pré-accélérateur (qui sera partagé par le CKIC avec les OSE sélectionnés). Le contenu à axe commercial sera discuté et conçu avec les OSE, qui devront ensuite fournir les modules aux start-ups dans le cadre de la phase 1 du pré-accélérateur, soit par leur personnel formé, soit par des formateurs externes (sélectionnés et coordonnés par l'OSE locale).

Mentorat

Après la formation en ligne, chaque entreprise bénéficiera d'un mentorat individuel. Le mentor sera basé dans (ou affilié à) l'OSE locale et suivra régulièrement les progrès de l'entreprise. Les mentors locaux fourniront également des conseils et un soutien sur la manière de surmonter les défis entrepreneuriaux spécifiques au pays.

Veuillez noter qu'avant le lancement du pré-accélérateur, les OSE sélectionnés doivent passer par le processus d'auto-diagnostic, les formations de renforcement des capacités sur les sujets de conseil climatique et une conception jointe du programme avec Climate-KIC pour les modules sur axes commerciaux. Il convient également de **noter que la plupart des activités du pré-accélérateur se dérouleront en français, y compris l'appel à candidatures, les formations et le mentorat pour les jeunes entreprises.**

De plus amples détails sur les attentes des OSE sélectionnés sont également listés dans la section ci-dessous.

Objectifs prévus pour les OSE

Le programme de pré-accélérateur est un processus de cocréation impliquant l'équipe Climate-KIC et les OSE sélectionnés pour sélectionner, former et soutenir les innovateurs climatiques locaux. Le travail de collaboration couvre les activités de renforcement des capacités, la sélection et l'intégration des entreprises climatiques, la conception et la mise en œuvre du pré-accélérateur, ainsi que le mentorat et l'accompagnement continus des entreprises. Il est prévu que les OSE atteignent les objectifs suivants :

- Les OSE locales sélectionnées doivent suivre le processus d'autodiagnostic en utilisant l'outil de diagnostic CKIC (que le CKIC présentera aux organisations sélectionnées) et l'évaluation des résultats.
- Les OSE locales sélectionnées doivent suivre les formations de renforcement des capacités couvrant les services de conseil en matière de climat : Changement climatique, changement de paradigme et transformation des systèmes, adaptation et résilience et climat et genre, y compris le manuel sur l'intégration de la dimension de genre. Les OSE sélectionnés doivent s'assurer que 2 à 3 membres de leur personnel à temps plein sont formés (les formateurs et consultants externes ne sont pas considérés comme du personnel à temps plein)

- Les OSE sélectionnés pour coordonner et lancer l'appel à candidatures, l'évaluation, la sélection et l'accompagnement des start-ups climatiques, concevoir avec le CKIC le programme complet pour les start-ups dans le cadre du pré-accélérateur et assurer l'organisation des formations et de toutes les activités du pré-accélérateur.
- Les OSE, avec le soutien de la CCIK, organiseront des sessions de formation (en ligne et en personne) pour les entreprises climatiques sélectionnées, sur la base d'un programme de modules conçu lors de la phase 1 du pré accélérateur.
- Constituer un groupe de mentors en collaboration avec le CKIC afin d'offrir des services de mentorat à des entreprises sélectionnées dans le domaine du climat.
- Qualifier au moins 60 entreprises pour entrer potentiellement dans la phase 2 du programme de pré-accélération.

Rapports attendus de l'OCSE

La subvention sera divisée en deux périodes de rapport :

- Une période de rapport intermédiaire couvrant les activités de la subvention pendant environ la première moitié du projet.
- Une période de rapport final couvrant le reste des activités de la subvention après la période de rapport intermédiaire jusqu'à la clôture.

Les calendriers et délais spécifiques pour chaque période seront décrits dans la convention d'attribution.

Les rapports intermédiaires et finaux doivent comprendre les éléments suivants :

- Une vue d'ensemble des travaux, des points de données sur les activités menées, des mises à jour sur les activités et des enseignements tirés ;
- Un **rapport de coûts intermédiaire** contenant l'état financier individuel détaillant les coûts éligibles et une explication de l'utilisation des ressources.

Le rapport final comprendra

- Une vue d'ensemble du travail, des points de données sur les activités menées, des mises à jour sur les activités, les leçons apprises, la durabilité du travail futur (pour le rapport final) et une étude de cas qui met en évidence le plus grand changement.
- Un **rapport final des coûts** contenant l'état financier individuel détaillant les coûts éligibles et une explication de l'utilisation des ressources.

Résultats quantitatifs escomptés à collecter (à titre indicatif) :

Pour les rapports de projets, les OSE locaux sélectionnées, en tant que partenaires du projet, doivent fournir des données couvrant certains indicateurs instrumentaux pour l'initiative CATAL1.5°T. Voici quelques exemples de ces indicateurs :

- # Nombre d'entreprises candidates aux programmes de pré-accélération, avec une répartition par pays, domaine d'impact et sexe
- # start-ups sélectionnées avec répartition par pays, domaine d'impact et sexe
- % d'entreprises dirigées par des femmes participant à des programmes de pré accélération
- % de femmes dans le panel de sélection, les formateurs, les entraîneurs et les membres du jury

Diversité, inclusion et équité (DEI) et considérations de genre

L'initiative CATAL1.5°T considère que la diversité, l'inclusion et l'équité (DEI) dans la mise en œuvre des programmes sont des critères importants à prendre en compte. Par conséquent, certaines conditions doivent être remplies pour la mise en œuvre du pré-accélérateur en Afrique de l'Ouest. Plus précisément, les OSE sélectionnés doivent :

- Veiller à ce que tous les principaux produits et communications de sensibilisation régionaux contiennent un langage sensible à la dimension de genre et incitent tous les sexes à poser leur candidature au programme de pré accélération.
- Organiser des événements pour promouvoir le programme de pré accélération à des moments et dans des lieux qui conviennent à tous les participants, y compris les femmes et les autres groupes marginalisés.

Les exigences détaillées de l'DEI en matière de rapports seront communiquées dans le contrat final.

Le soutien de CKIC est disponible pour les OSE :

En plus d'offrir des formations de renforcement des capacités et de développer les capacités des OSE en matière de climat et d'impact, le CKIC aidera les OSE sélectionnés à planifier, organiser et mettre en œuvre avec succès la phase 1 du pré-accélérateur en leur fournissant

- Aide financière pouvant aller jusqu'à 40 000 euros (plus de détails dans la section suivante)
- Accès au Knowledge HUB couvrant le contenu éducatif sur le climat, l'impact et les entreprises en français et en anglais (sur demande)
- Un logiciel pour gérer de bout en bout un programme d'accélérateur (AcceleratorApp), y compris la formation correspondante. Ce logiciel permet de traiter les processus de candidature et de sélection, de gérer les pools de mentors et de coaches, de recueillir des données sur les progrès des startups, etc.

- Des modèles de communication et d'image de marque (branding) pour l'initiative CATAL1.5T et l'accès au site web et aux médias sociaux de l'initiative, ainsi qu'aux plateformes en ligne du CCIA pour la promotion du pré accélérateur
- Possibilité d'entrer en contact avec une plus grande communauté d'OSE par l'intermédiaire de la communauté mondiale du CKIC

Calendrier des appels

La Fondation internationale Climate-KIC a fixé le calendrier indicatif suivant pour cet appel:

Date / Heure (CET)	Objet	Lien (le cas échéant)
4 mars, 2024	Publication des documents de l'appel	Les informations relatives à l'appel et à la candidature sont disponibles sur la page de l'appel à candidatures ici .
13 mars, 2024 (11 :00 CET) (anglais) 14 mars, 2024 (11 :00 CET) (français)	Sessions d'information	INSÉRER LES LIENS D'INSCRIPTION Inscrivez-vous ici pour la session en anglais S'inscrire ici pour la session française
2 avril, 2024 (12 :00 CET, Midi)	Date limite de dépôt des candidatures	N/A
3 avril - 22 avril, 2024	Première sélection - évaluation des formulaires de candidature en vue d'une présélection	N/A
23 avril, 2024	Communication des résultats du premier dépistage	
25 avril - 30 avril, 2024	Deuxième sélection - entretiens	
3 mai, 2024	Communication des résultats finaux	N/A
2 mai - 24 mai, 2024	Diligence et contrats	N/A
27 mai - 31st, 2024	Semaine prévue pour le début des activités planifiées	N/A

Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité sont utilisés pour s'assurer que les demandes soumises dans le cadre de l'appel répondent aux exigences obligatoires convenues entre le CKIC et la GIZ. Les critères d'éligibilité sont évalués sur une base réussite/échec, les demandes devant satisfaire à tous les critères ci-dessous. Si les demandes ne satisfont pas aux critères, elles ne pourront pas passer à l'étape suivante du processus et pourront donc être directement rejetées de l'appel.

Les critères d'éligibilité (réussite/échec) pour cet appel sont les suivants :

1. Les OSE doivent être des sociétés formellement enregistrées dans l'un des huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo).
2. Le candidat doit être une OSE. Les OSE comprennent les incubateurs, les accélérateurs, les associations de start-up, les chambres de commerce, les unités d'entrepreneuriat ou de création d'entreprise dans les universités ou les instituts de recherche, ou toute autre organisation dont l'objectif principal est de soutenir les entreprises en phase de démarrage qui développent des idées commerciales.
3. L'OSE est active sur le marché du soutien aux entrepreneurs depuis au moins deux ans.
4. L'OSE peut démontrer son engagement à l'égard du programme et sa capacité opérationnelle à assurer la mise en œuvre efficace des activités envisagées.
5. L'OSE a un besoin de financement et a besoin d'un financement jusqu'à 40 000 euros pour mettre en œuvre des programmes de soutien au démarrage de start-ups à objectifs climatiques.
6. Les produits et services proposés par l'OSE sur le marché doivent servir l'intérêt public conformément aux lignes directrices de la GIZ (environnement, climat, biens publics, avantages sociaux, création d'emplois, réduction de la pauvreté, etc.)
7. Aucune des activités de l'OCSE ne figure sur la [liste d'exclusion de la SFI](#).

Financement et niveau de financement

Les candidats peuvent demander une subvention maximale de **40 000 euros**.

Le budget total disponible dans le cadre de cet appel est de 160 000 €. La Fondation internationale Climate-KIC a l'intention d'allouer ce financement à 4 ou 5 organismes .

Les candidats sont invités à demander un niveau de financement basé sur les besoins spécifiques du projet. Les plans de dépenses sont demandés à la **question 45** du formulaire de demande. Ce plan sera préapprouvé par le CCIK lors de la phase de passation des marchés.

Admissibilité des coûts

Les activités/coûts éligibles qui peuvent être inclus dans les plans de dépenses sont les suivants :

- Frais de gestion (frais de personnel pour gérer et coordonner le programme local)
- Frais d'hébergement et de restauration pour les sessions locales en personne avec les entreprises.
- Fourniture de services réguliers de création d'entreprise, virtuels ou en personne (sessions formelles telles que des formations de groupe ou des sessions individuelles). Il s'agira notamment d'engager des experts, des coachs, des formateurs ou des mentors locaux, s'ils ne sont pas disponibles en interne.
- Coûts de promotion et de diffusion du programme local.
- Frais de voyage pour le personnel de l'OSE ou pour des projets climatiques sélectionnés afin de participer à des activités programmatiques dans la région.

Veuillez noter que les coûts suivants seront considérés comme non éligibles à un financement :

- Achat de terrains, de bâtiments ou de loyers
- Dépôt d'actifs
- Achat de biens matériels (véhicules, ordinateurs portables, etc.)
- Frais de fonctionnement et d'administration d'une autre organisation
- Voyages en classe non économique (première classe, classe affaires, etc.)
- Eventualités, dépenses diverses
- Modernisation des installations
- Coûts indirects et frais généraux d'organisation
- Charges de la dette et du service de la dette
- Frais d'assurance
- Pertes de change
- Coûts ou charges encourus en raison d'un transfert financier

Versement de la subvention

En général, le plan de décaissement sera basé sur l'approche suivante (à préciser au cas par cas par Climate-KIC) :

Paie ment	% du montant total	En cas de déclenchement	Comment l'évaluer ?
Paie ment du préfinancement	40 % *	À la signature du contrat	• Acceptation dans le programme de pré accélération, phase 1 • Signature du contrat de subvention avec Climate-KIC
Paie ment intermédiaire	40 % *	Après le rapport intermédiaire	• Rapport intermédiaire, évalué par Climate-KIC

Paie ment final	20% *	Réalisation de toutes les activités, y compris le rapport final	Rapport final, évalué par Climate-KIC
--------------------	-------	---	---

* Les pourcentages peuvent varier en fonction des éléments de coût et du calendrier des activités convenus dans le plan de décaissement. En tout état de cause, tous les OSE auront un plan de décaissement en trois tranches.

Comment déposer sa candidature sur

Veuillez lire attentivement les critères d'admissibilité et d'évaluation figurant dans le présent document. Ils seront utilisés par le CKIC et ses évaluateurs pour évaluer votre demande.

Soumission

Pour participer à cet appel, veuillez soumettre vos candidatures en utilisant ce [formulaire](#).

Avant d'introduire leur demande, les candidats doivent s'assurer qu'ils ont lu attentivement ce document et qu'ils ont bien vérifié qu'ils ne se sont pas trompés :

- Vous remplissez les critères d'éligibilité ;
- Votre candidature s'inscrit dans les objectifs du programme de pré accélération pour l'Afrique de l'Ouest, ainsi que dans les activités et thèmes éligibles ;
- Vous avez fourni une réponse suffisante à toutes les questions requises dans le formulaire de candidature (sans la disponibilité des informations pertinentes, votre candidature pourrait ne pas être traitée) ;
- Le financement demandé ne dépasse pas 40 000 euros.

Langue de présentation

Les candidatures doivent être soumises en anglais sur ce [formulaire de candidature](#). Les pièces justificatives peuvent être soumises en anglais ou en français.

Délai de soumission

Toutes les demandes doivent être soumises au plus tard à la date indiquée dans la section "Calendrier de l'appel" du présent document. Veuillez noter que les propositions tardives ne seront pas acceptées.

Procédure d'examen, de notification et de plainte

Processus d'examen

Cet appel suivra un processus d'évaluation en trois étapes, chaque proposition étant évaluée en fonction des critères suivants

- **Éligibilité** - les candidatures sont évaluées en interne afin de s'assurer qu'elles répondent aux critères d'éligibilité de base et qu'elles ont été soumises à temps (avant la date limite de l'appel).
- **Première sélection (présélection)** - les évaluateurs du CKIC examinent les réponses fournies dans le formulaire de candidature et attribuent une note (de 0 à 5) en fonction des critères d'évaluation de l'appel. Les candidats ayant obtenu les meilleures notes passent à la deuxième sélection (voir ci-dessous).
- **Deuxième sélection (entretien)** - les candidats présélectionnés sont invités à participer à un entretien par appel vidéo pour répondre à des questions de suivi sur les candidatures évaluées. Le jury d'entretien sera composé de membres du personnel du CICC et de représentants de la GIZ, qui noteront chacun les réponses des candidats aux questions de suivi à l'aide du système de notation et des critères d'évaluation figurant dans le présent document. L'objectif de l'entretien est de donner aux candidats présélectionnés l'occasion d'informer davantage le CKIC et la GIZ sur leur candidature et de permettre au jury de demander des éclaircissements supplémentaires.

Toutes les soumissions seront évaluées de manière équitable et transparente dans le cadre des objectifs, des critères d'éligibilité et d'évaluation décrits dans le présent document d'appel.

Les conflits d'intérêts entre les évaluateurs et les candidats sont atténués par une procédure de divulgation. Si un conflit est identifié, CKIC évaluera la manière dont cela peut affecter le jugement de l'évaluateur et agira en conséquence. Dans certains cas, il peut en résulter une récusation complète.

Les décisions relatives à l'acceptation ou au rejet d'une proposition seront communiquées selon les modalités décrites dans le présent document.

Éligibilité Liste de contrôle des critères

Les critères de réussite/échec pour cet appel sont les suivants :

#	Critère d'éligibilité	Démonstration sur le formulaire de demande
1.	L'organisation est une entité légale enregistrée dans l'un des huit pays éligibles.	Autodéclaration - Question 13
2.	L'entreprise remplit les conditions d'éligibilité organisationnelle (est un OSE)	Autodéclaration - Question 14

3.	L'entreprise est active dans le domaine du soutien à l'esprit d'entreprise depuis au moins deux ans.	Auto-déclaration - Question 15
4.	A démontré son engagement en faveur du programme et de la capacité opérationnelle	Auto-déclaration - Question 16
5.	La demande ne dépasse pas 40 000 euros	Auto-déclaration aux questions 17 et 44
6.	Offre de produits et de services d'intérêt public	Auto-déclaration - Question 18
7.	Les activités de l'entreprise ne figurent pas sur la liste d'exclusion de la SFI	Auto-déclaration - Question 19

Les demandes doivent répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité pour passer à l'étape de l'évaluation. Veuillez noter qu'en cas de sélection, des documents justificatifs sont demandés dans le cadre de la procédure de diligence raisonnable.

Système de notation

Le système de notation suivant sera utilisé pour évaluer les candidats lors de la première et de la deuxième sélection :

Score	Description
0	La demande ne répond pas au critère ou ne peut être évaluée en raison d'informations manquantes ou incomplètes.
1	Médiocre. Le critère n'est pas suffisamment pris en compte ou présente de graves faiblesses intrinsèques.
2	Moyen. La demande répond globalement au critère, mais présente des faiblesses importantes.
3	Bon. L'application répond bien au critère, mais présente plusieurs lacunes.
4	Très bon. La demande répond très bien au critère, mais présente un petit nombre de lacunes.
5	Excellent. La demande traite avec succès tous les aspects pertinents du critère. Les éventuelles lacunes sont mineures.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation suivants (voir tableau ci-dessous) sont notés à l'aide du système de notation susmentionné. Les critères d'évaluation seront appliqués à la fois au premier et au deuxième dépistage. L'évaluation pour les deux criblages sera la suivante :

- Première sélection (présélection) - des notes seront attribuées à chaque demande sur la base des critères ci-dessous par 3 évaluateurs du CCIK.

- Deuxième sélection (entretien) - des notes seront attribuées à chaque candidature présélectionnée sur la base des critères ci-dessous par 3 évaluateurs du CKIC et 2 évaluateurs de la GIZ.

Pour les deux présélections, les évaluateurs devront attribuer une note pour chacun des critères ci-dessous en utilisant le système de notation de 0 à 5. Chaque évaluateur dispose d'un total de 30 points par candidature. Les notes individuelles des évaluateurs seront collectées par le CCiK et rassemblées avec les notes des autres évaluateurs pour produire une note globale et une liste de demandes classées.

Les critères d'évaluation de cet appel sont les suivants

Critères Zones	Critères Poids et description	Exemples de questions connexes dans le formulaire de demande
Modèle d'entreprise (20%)	0 à 5 : La proposition de valeur de l'OSE dans le segment de marché du soutien à l'esprit d'entreprise est claire et alignée sur les objectifs de ce programme. Le modèle financier de l'OCSE est clair et solide. La structure organisationnelle de l'entreprise est claire et adaptée aux objectifs de ce programme.	• Veuillez joindre une brève présentation de la structure, des activités, des mécanismes de soutien à l'esprit d'entreprise et du modèle de financement de votre organisation (Question 20). • Comment financez-vous et soutenez-vous votre organisation et vos activités actuelles ? (Question 21)

Expertise et capacité opérationnelle (20%)	0 à 5 : Peut démontrer son intérêt et son engagement pour le programme avec des arguments solides et idéalement avec des expériences passées. Possède une expérience préalable (au moins 2 ans) dans l'organisation de programmes de soutien à l'entrepreneuriat pour des entreprises en phase de démarrage (idéalement avec un accent sur l'entrepreneuriat deep-tech, inclusif, social et/ou climatique). Les personnes proposées pour le programme ont les compétences et les capacités requises pour le programme (attestées par des CV). L'organisation a la capacité organisationnelle requise pour mener à bien les activités proposées dans le programme.	• Votre organisation a-t-elle déjà organisé des programmes d'accélération, des concours, des hackathons ou d'autres initiatives destinées aux entrepreneurs en dehors de votre principal pays d'activité et gérées en ligne ? Si oui, où ? Si oui, veuillez décrire (Questions 25 à 27) • Questions 28 et 29 • Avez-vous déjà soutenu des innovations climatiques dans le cadre de vos programmes actuels ou antérieurs ? Si oui, veuillez nous dire comment vous avez soutenu les innovations climatiques (Q33 & 34) • Votre organisation a-t-elle déjà développé son propre programme d'études sur l'entrepreneuriat, du matériel d'aide aux entreprises et/ou du contenu pour les entrepreneurs ? (Q35) • Question 36
Accès aux réseaux pertinents (20%)	0 à 5 : A accès et sait comment trouver des entreprises en phase de démarrage dans le(s) pays cible(s) respectif(s). A accès à des réseaux pour soutenir l'accès aux marchés des entreprises dans le(s) pays cible(s) respectif(s). A accès à des réseaux d'investisseurs locaux ou nationaux pour les entreprises en phase de démarrage.	• Votre organisation dispose-t-elle d'un solide réseau de formateurs, d'accompagnateurs et de mentors qui peuvent s'engager à soutenir les start-ups et les innovations climatiques participant au programme ? (Q.37) • Si oui, veuillez donner plus de détails sur l'étendue de l'expertise, l'implication et un bref historique du

	A accès à des pools d'experts/conseillers/coachs/mentors dans les domaines concernés pour soutenir les entreprises. A accès à d'autres organisations de soutien dans la région ou sur le continent et s'engage auprès d'elles.	travail avec ces experts (Q.38). • Veuillez également indiquer (si vous les connaissez) lesquels de ces experts travailleraient avec la Fondation Internationale Climate-KIC pour mettre en œuvre le programme et joindre leur CV ou LinkedIn (Q.40).
Qualité, faisabilité et viabilité des besoins financiers proposés (le cas échéant) (20%)	0 à 5 : Le budget proposé pour le programme est clair et bien justifié. Les activités proposées et les estimations de coûts suggèrent un bon rapport qualité-prix. L'OCSE a une expérience de la gestion des subventions publiques et dispose de l'infrastructure nécessaire pour gérer ce type de fonds.	• Veuillez indiquer le montant du financement que vous demandez. (Q.44) • Pouvez-vous décrire brièvement comment vous prévoyez d'utiliser le budget de ce programme ? Veuillez donner des détails sur la manière dont vous le répartirez entre les activités, l'expertise externe ou les formateurs, les mentors, les accompagnateurs, etc. (Q.45)
L'alignement en tant que bénéficiaire du renforcement des capacités (20 %)	0 à 5 : L'OSE a clairement intérêt à renforcer ses capacités organisationnelles dans les domaines de renforcement des capacités proposés. L'OSE peut démontrer qu'il dispose du temps et des ressources nécessaires pour participer aux activités de renforcement des capacités. L'OSE reconnaît la valeur et l'utilité des thèmes proposés pour le renforcement des capacités et s'engage à les intégrer dans les futurs	• Veuillez nous en dire plus sur les raisons qui vous ont poussé à participer à ce programme et sur ce que vous attendez des formations de renforcement des capacités de votre organisation (Q.47). • Combien de membres de votre personnel prévoyez-vous de faire participer aux formations de renforcement des capacités sur les quatre modules principaux du programme ? (Q.48)

Genre (+10%)	programmes sur l'esprit d'entreprise.	• Comment garantirez-vous l'engagement de votre personnel et de votre organisation dans les formations de Renforcement des capacités dans le cadre de ce programme ? (Q.49) • Comment prévoyez-vous de transférer les connaissances acquises grâce au renforcement des capacités dans le cadre du pré accélérateur aux entreprises climatiques sélectionnées ? (Q.50) • Question 51
	0 à 5 : L'OSE est-il dirigé par des femmes, c'est-à-dire que le fondateur est une femme ? Lorsqu'il y a plus d'un fondateur, la majorité des fondateurs (50 % ou plus) sont-ils des femmes ? L'OSE offre-t-il des services qui répondent à un problème socio-économique lié au genre ou qui augmentent la participation des femmes à des activités dominées par les hommes ?	• Veuillez nous communiquer la répartition par sexe de l'équipe de direction, du personnel général et du conseil consultatif de votre organisation (le cas échéant) (Q.22). • L'OSE offre-t-il des services qui répondent à un problème socio-économique lié au genre ou qui augmentent la participation des femmes à des activités dominées par les hommes ? (Q. 23)

Communication des décisions

La Fondation Internationale Climate-KIC communiquera le résultat des soumissions comme suit :

- Première projection - 23 avril, 2024
- Deuxième projection - 3 mai, 2024

Diligence raisonnable

Dès la notification de la sélection, les bénéficiaires potentiels seront tenus d'entreprendre un exercice de diligence, avant qu'une convention de subvention ne soit délivrée. Le processus de diligence de la Fondation Internationale Climate-KIC couvre les domaines de risque suivants :

- Financier/économique : par exemple, liquidité/solvabilité, risque opérationnel, fraude/corruption, criminalité financière, sanctions, etc.
- Opérationnel : par exemple, les performances antérieures, les capacités techniques et professionnelles, la conformité avec les règles des bailleurs de fonds, etc.
- Juridique : crime, violation des obligations fiscales ou de sécurité sociale, litige, etc.
- Éthique : par exemple, le travail des enfants, l'esclavage moderne, les infractions terroristes, etc.

Toute attribution de subvention et tout contrats ultérieurs seront subordonnés au respect de cette procédure et le non-respect de ces exigences peut entraîner le retrait de toute offre de subvention.

Plaintes

Qui peut déposer une plainte

Les parties intéressées qui ont participé à la procédure d'appel peuvent déposer une plainte si elles ne sont pas satisfaites du résultat.

Quand faut-il déposer une plainte ?

Les plaintes doivent être déposées par les plaignants dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de notification de l'attribution infructueuse.

Que doit contenir une plainte ?

Une plainte est introduite par écrit et précise les détails et les motifs invoqués pour la plainte concernant **une loi, une règle, une procédure ou une disposition relative à la procédure d'appel**. La plainte doit contenir des faits ou des preuves suffisants pour permettre à l'EIT Climate-KIC d'enquêter et de déterminer la validité de la plainte. La plainte doit être envoyée à l'adresse électronique spécifiée dans le présent document d'appel.

Dans la mesure du possible, la plainte doit être rédigée en anglais. Si la soumission d'une plainte en anglais constitue un obstacle important pour le plaignant, la plainte peut être soumise dans une autre langue. Lorsqu'une plainte est déposée dans une autre langue, l'EIT Climate-KIC se réserve le droit de prolonger les délais de dépôt des plaintes afin de traduire correctement la plainte.

Que se passe-t-il lorsqu'une plainte est reçue ?

L'EIT Climate-KIC envoie un accusé de réception de la plainte par écrit. Si la plainte est reçue dans les cinq jours ouvrables, l'EIT Climate-KIC dispose de quinze jours ouvrables pour fournir une réponse écrite. Un délai supplémentaire pour l'examen et la conclusion des plaintes est accordé en fonction du niveau de complexité et de la disponibilité des informations. Une fois la plainte reçue, un examen interne est activé, rassemblant les informations pertinentes dans une réponse écrite.

Utilisation des données

Données

Tous les candidats acceptent la [politique de confidentialité](#), la [politique en matière de cookies](#) et les [normes éthiques pour les contreparties contractuelles](#) de la Fondation internationale Climate-KIC et garantissent et déclarent qu'ils ont l'autorité nécessaire pour les accepter au nom de l'organisation citée. Les données personnelles fournies peuvent être traitées, y compris partagées avec d'autres organisations, par la Fondation Internationale Climate-KIC et certains éléments de données sensibles seront visibles par d'autres partenaires ou partenaires potentiels de la Fondation Internationale Climate-KIC. L'organisation partenaire nommée ou le partenaire potentiel de la Fondation Internationale Climate-KIC garantit et déclare qu'en fournissant des données personnelles dans le cadre de la candidature, les personnes concernées ont consenti à la fourniture de ces données personnelles et à leur traitement par la Fondation Internationale Climate-KIC de la manière indiquée conformément à notre Politique de confidentialité, et que l'organisation partenaire ou le partenaire potentiel de la Fondation Internationale Climate-KIC fournit les données personnelles conformément à la loi applicable.

Les données personnelles fournies peuvent être traitées et partagées avec d'autres organisations par la Fondation Internationale Climate-KIC. Le candidat garantit et déclare qu'en fournissant des données personnelles dans le cadre de la candidature, les personnes concernées ont consenti à la fourniture de ces données personnelles et à leur traitement par la Fondation Internationale Climate-KIC de la manière indiquée conformément à notre politique de confidentialité, et que l'organisation fournit les données personnelles conformément à la loi applicable.

Confidentialité

La Fondation Internationale Climate-KIC traitera toutes les candidatures de manière confidentielle, ainsi que toutes les informations, données et documents connexes reçus conformément à la politique de confidentialité de la Fondation Internationale Climate-KIC ou comme indiqué dans le formulaire de candidature (c'est-à-dire le nom de l'organisation, le titre du projet, la description sommaire), sous réserve de la section "Données" du présent document.